

Centre d'expertise régional en éducation en vue du développement durable – Montréal

Compte-rendu de la réunion du mardi 2 octobre 2007

1. Accueil et présentation des participants

La réunion débute à 10 h 10. Serge Carignan souhaite la bienvenue à tous et invite les participants à s'identifier à tour de rôle (voir section 9, Liste des participants).

2. Mise à jour du dossier du CER-UNU (Montréal)

Serge Carignan présente un bref historique du projet, dans le contexte de la décennie 2005-2014 désignée par les Nations Unies comme la « Décennie pour l'éducation en vue du développement durable ».

- La Biosphère a été à l'origine de l'idée d'un centre d'expertise régional (CER) en éducation en vue du développement durable à Montréal. Le projet a été présenté lors d'une première réunion en septembre 2006 regroupant des représentants de la Ville de Montréal, de la Biosphère (Environnement Canada), d'autres CER, du gouvernement du Québec, du milieu de l'enseignement et d'organismes qui oeuvrent à la promotion de l'éducation relative à l'environnement.
- La possibilité de créer un tel centre a été inscrite comme une action vedette dans la phase 2007-2009 du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* lancée le 27 mars 2007. Plusieurs rencontres réunissant une vingtaine de partenaires ont été tenues en mars, avril et mai pour échanger sur les grandes lignes d'un projet. Plusieurs idées ont émergé et un concept en a découlé. De plus, la date d'envoi des mises en candidature, originalement prévue pour septembre, a été devancée en juin.
- Un document de mise en candidature a été proposé à l'ensemble du groupe et a fait l'objet d'un consensus lors d'une rencontre le 8 juin dernier. Une proposition a été envoyée à l'Institut des études supérieures de l'UNU le 15 juin en vue d'une présentation à un comité de sélection en août. À la suite d'une demande de précision de l'UNU en juillet, le document original a été bonifié et un résumé a été rédigé en pleine période de vacances, pour un envoi le 31 juillet.

Le candidature de Montréal a été la seule soumise en provenance du Canada, les projets de Vancouver et d'Halifax sont en préparation mais seront déposés l'an prochain en raison des délais plus courts imposés à l'été 2007.

Serge Carignan invite Chantal Gagnon, directrice de la Direction de l'environnement et du développement durable de la Ville de Montréal à transmettre les commentaires du comité de sélection.

3. Décision et commentaires du comité de sélection de l'UNU

Chantal Gagnon rappelle que l'idée de créer un tel centre n'aurait pu se développer sans l'intérêt du milieu au tout début. Elle remercie tous les partenaires qui ont contribué à la proposition au

printemps dernier. Une proposition conçue rapidement, un document étoffé et le soutien de tout un éventail de partenaires, voilà qui a permis de susciter l'intérêt et l'enthousiasme du maire.

Déjà reconnue comme ville de savoir, il est tout à fait cohérent que Montréal s'associe à une telle démarche en vue du développement durable. Il y a beaucoup d'ouverture à travailler de pair avec les différents milieux reliés à l'éducation. Somme toute, le maire de Montréal était fier de soumettre ce projet à l'UNU.

Le projet de Montréal s'est démarqué au comité de sélection et les commentaires reçus sont très positifs : réalisation dans un temps record, contenu pertinent, le CER de Montréal pourrait devenir la tête de pont de la francophonie auprès des autres CER à travers le monde. Il faudra voir comment relever ce défi et monsieur Charles Hopkins, titulaire de la Chaire UNESCO sur l'éducation en vue du développement durable, est certes un allié dans ce sens. La seule demande du comité a été d'élargir la portée du CER au-delà de la collectivité montréalaise.

L'avenir n'est pas inquiétant puisque les capacités du groupe ont été bien démontrées jusqu'à maintenant. Il nous faudra faire connaître l'effort déjà bien amorcé à différentes instances. C'est avec plaisir que nous unirons nos forces, tous ensemble, pour devenir un CER stimulant.

Serge Carignan invite Jean Langlais, directeur de La Biosphère, à nous faire part de sa réaction. Jean Langlais est heureux de constater que le cercle de partenaires s'élargit davantage et souhaite que d'autres se joignent au groupe. Axés vers le futur, il faudra se mobiliser vers des projets porteurs et communs.

Serge Carignan rappelle que

- Montréal est la première ville francophone où sera implanté un CER.
- Le statut bilingue a été bien démontré dans la présentation du projet puisque tous les documents de candidature ont été remis en français et en anglais.
- Les partenaires regroupés aujourd'hui constituent un bel éventail d'intérêts et représentent bien le milieu.
- La prochaine étape sera maintenant d'aller chercher, ensemble, l'appui des gouvernements.

4. **Présentation de centres existants à l'échelle mondiale**

Thérèse Baribeau, gestionnaire du Centre national d'expertise en éducation environnementale et engagement à la Biosphère, a participé à une réunion regroupant les CER canadiens ainsi que celui du Michigan (É.-U.), elle représentait celui de Montréal et a rapporté les grandes lignes de la réunion :

- Un groupe à Halifax se prépare à envoyer une proposition de candidature pour l'an prochain.
- À Sudbury, les comportements reliés aux habitudes de vie sont aussi au cœur des préoccupations, de plus il y a une communauté francophone importante . Le CER a demandé de collaborer avec Montréal.
- Le CER de Toronto s'est donné un appellation plus descriptive que le nom de CER, soit « Education Alliance for Sustainable Toronto ». Un lien a été établi avec le plan d'action sur les changements climatiques et il a été question d'un projet de réchauffement de l'eau par panneaux solaires. Un comité national d'experts a été mis sur pied.
- Le CER de Saskatoon travaille avec le gouvernement provincial pour modifier le curriculum des programmes d'éducation.

- Charles Hopkins a fait état des impressions des membres du comité de sélection en Malaisie en août dernier: le dossier de candidature de Montréal a été parmi les meilleurs dossiers à être présentés.
- Une conférence des CER d'Amérique se tiendra en mai 2008 en Saskatchewan. Le CER de Montréal y est invité. Cet événement sera un bon exemple de réseautage pour inciter le partage d'information entre les CER.
- Au Michigan, ils sont à établir une cartographie des ressources existantes en éducation en vue du développement durable et préparent un plan d'action pour les cinq prochaines années.

Jean Langlais répond à la question d'une participante à savoir s'il y a certains critères qui limitent le nombre de CER ou s'il pourrait y avoir un CER dans chaque ville. Il n'y a pas de limite de nombre de CER, cela irait à l'encontre de l'objectif de l'ONU puisque plus il y aura de CER et plus il y aura des mesures en place pour éduquer et sensibiliser la population en vue du développement durable. Burlington et Portland sont à préparer une demande de candidature pour l'an prochain. Le Texas a un CER et certaines villes du Brésil semblent s'y intéresser. L'ONU n'offre aucun encadrement, le dynamisme proviendra des membres et de leur volonté à faire avancer les projets.

Serge Carignan répond à une question d'un participant à savoir s'il pourrait y avoir d'autres CER au Québec. Oui, ce serait possible mais déjà le comité de sélection a demandé que le mandat du CER de Montréal soit élargi pour englober un territoire plus vaste que celui de la ville.

Il est demandé par une participante que Montréal se donne également, comme Toronto, un nom plus évocateur que l'acronyme CER. Serge Carignan reçoit bien cette proposition en confirmant que c'était prévu ainsi. Il invite les participants à lui faire part de suggestions à cet effet.

Avant de parler de la mise en place du centre, il importe de se rappeler que les comportements reliés aux habitudes de vie représentent un processus complexe qui a donné lieu à plusieurs études et recherches. En toile de fond de la réflexion du printemps dernier, il y avait l'orientation « Penser localement, agir autrement », sans compter que, de plus en plus, les gouvernements sont soucieux des comportements des citoyens. Les problématiques sont semblables ailleurs et les contacts internationaux permettront la mise en commun de projets. Meriem Benlizidia, étudiante de cycle supérieur à l'Université de Montréal, a préparé une présentation à ce sujet (document en annexe) et en transmet les grandes lignes.

Après la présentation, Serge Carignan précise qu'il s'agit là d'un point de départ pour plusieurs discussions et cela démontre bien que le travail à accomplir nécessite la collaboration de plusieurs, tant sur le plan universitaire et gouvernemental que dans les autres champs d'expertise requis.

La présentation soulève quelques questions et commentaires :

- Un des facteurs déterminants de réussite dans l'intervention en France est la personnalité du chef de file, monsieur Nicolas Hulot.
- La différence entre l'Europe et l'Amérique du Nord est qu'en Europe les gouvernements imposent des changements, c'est essentiel.
- Au premier abord, la culture anglo-saxonne semble plus réceptive. C'est preuve qu'il faut bien comprendre la clientèle visée et prendre les moyens pour fidéliser cette clientèle.

- Il faut que des entreprises se joignent au groupe et deviennent partenaires, mais sans que les autres membres deviennent prisonniers de leur marketing.

5. Démarrage et mise en œuvre du CER-UNU (Montréal)

À la demande de l'UNU, il a fallu désigner rapidement un représentant officiel et un substitut : Serge Carignan, directeur général d'I.C.I Environnement, est le contact officiel pour les échanges entre CER, les courriels et la correspondance de toutes sortes. Le substitut est Danielle Lussier de la Ville de Montréal. Le contact privilégié pour les échanges avec les autres CER canadiens est Jean Langlais, de la Biosphère. Ainsi, le CER est en mesure, dans l'immédiat, d'opérer et la formule sera revue d'ici quelques mois.

En terme de démarrage, il y a beaucoup à faire sur les plans administratif, technique et scientifique ainsi que financier.

- Volet administratif : I.C.I s'engage pour la première année à coordonner les activités d'animation, les tâches relatives à l'administration et les liens entre les membres en plus d'organiser les rencontres et les suivis. De surcroît, I.C.I s'occupe de bien arrimer et coordonner les échanges, suivis et demandes provenant du réseau des CER ou de l'UNU. Ces liens se doivent d'être solides et nous devons nous conformer aux exigences administratives. Il y aura toujours lieu d'apporter des ajustements après la première année d'opération.
- Volets technique et scientifique : la création du CER découle de l'action vedette 2.29 du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*, et les objectifs et cibles à atteindre par les projets et les actions du CER sont également identifiés dans ce plan de développement durable de la collectivité montréalaise. Comment y arriver ? Par la formation de comités par projets et par priorités. Le CER doit être plus structuré au niveau scientifique. Il n'est pas question pour le moment d'engager du personnel attiré au CER, la gestion par projets semble la formule la plus appropriée. Ainsi des petits groupes composés des experts pertinents se réunissent pour des projets spécifiques. Il faudra amorcer une réflexion sur les projets que l'on souhaite mettre de l'avant et former des comités de travail. On pourrait ensuite activer ces projets ensemble, tout en s'assurant d'orienter nos activités en parallèle des cibles du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*, se rappelant toujours l'objectif en bout de ligne de comportements écocitoyens.
- Volet financier : jusqu'à ce jour, la Biosphère, la Ville de Montréal et I.C.I Environnement ont contribué en temps et en ressources, tant humaines que financières, pour faire en sorte que le concept voit le jour. Le CER devra avoir du soutien financier et, pour ce faire, nous devons approcher les deux paliers de gouvernement. Qui sera mandaté à piloter ce dossier auprès des représentants de l'État ? Nous prendrons les décisions ensemble et les demandes seront acheminées aux instances décisionnelles.
- Mise en œuvre : tous recevront des courriels les invitant à être pro-actifs dans le CER. On vous demandera de compléter un questionnaire pour déterminer ceux et celles qui feront partie des comités responsables des volets administratif, technique et scientifique ainsi que financier ou de comités responsables de la gestion de projets. Il faut bien garder en tête de toujours préserver l'autonomie des membres et retenir le principe de la valeur ajoutée.

La recommandation de l'UNU est d'élargir à travers le Québec. Vous devrez donc penser à l'intérieur de vos réseaux respectifs quels partenaires additionnels il serait souhaitable d'inviter à participer à nos projets. À titre d'exemples, Serge Carignan

mentionne Claude Villeneuve de l'UQAC, les gens de l'Abitibi qui travaillent sur le dossier de l'eau des Eskers ou encore des membres de Réseau Environnement.

De même, le questionnaire servira à établir la méthode la plus convenable pour le calendrier des réunions, les dates, les convocations, etc.

Dans une première étape, on se concentre sur l'annonce officielle en novembre et, ensuite, il faudra procéder au « contact entreprises », soit approcher des entreprises, de façon stratégique et structurée. Rien ne devra être fait de façon individuelle.

6. Événement pour l'annonce publique de l'implantation

Chantal Gagnon avise que les participants seront conviés à une annonce publique de la Ville de Montréal en novembre. Messieurs le maire et Alan DeSousa seront présents et les médias convoqués. Cet événement devra être dynamique et intéressant, rien de précis n'a encore été avancé, des suggestions du groupe seraient appréciées. Nous devons nous préparer :

- Comment structurer l'événement
- Il faudra dire qui nous sommes
- Les acquis du groupe
- Comment le dossier a été monté
- Nos objectifs, les prochaines étapes
- Éléments à souligner et façons de faire
- Quels sont les partenaires qui travailleront ensemble (des noms et des actions)
- Il serait souhaitable que, lors du lancement du CER, l'on puisse aussi annoncer des actions en cours, des projets concrets
- Nous devons démontrer que nous faisons des « vraies affaires », si vous avez quelques pistes ou projets, n'hésitez pas à nous les faire savoir en nous en démontrant la valeur. Il faut avant tout miser sur les actions du CER plutôt que sur sa structure.

Jean Langlais précise que l'ampleur des événements reliés à l'annonce publique de l'implantation des CER varie selon les endroits et les buts visés. À Saskatoon, il y a eu une grande célébration avec le premier ministre et plusieurs dignitaires, mais à Toronto l'annonce visait davantage la collectivité, comme il semblerait approprié à Montréal, soit de mettre en évidence le groupe de partenaires.

Est-ce que des entreprises devraient être présentes ? Il faudrait savoir un peu plus qui fait quoi pour novembre. Oui il faudra établir des contacts et des liaisons avec des grandes entreprises mais cette démarche n'est pas la responsabilité d'une seule personne, elle doit se faire avec l'ensemble et au nom du groupe.

Une discussion est soulevée autour du financement et de la structure : les fonds à recevoir devront l'être par quel mécanisme, pourquoi ne pas envisager la création d'un nouvel OSBL ? Les résultats des actions du CER ont préséance sur le processus de fonctionnement, il importe donc de s'organiser pour bien fonctionner mais au minimum, on doit plus s'investir dans les projets. La Ville de Montréal ne souhaite pas créer un nouvel OSBL, l'action a priorité sur la structure dans l'immédiat.

On revient sur l'appellation du CER : il faut trouver un nom plus évocateur, toute suggestion est bienvenue.

Un plan d'action sera-t-il préparé ? Si un tel outil de travail devient une valeur ajoutée, oui.

7. Tour de table des participant(e)s et varia

Chacun s'exprime à tour de rôle, voici l'essentiel des propos regroupés :

- Plusieurs souhaitent fonctionner par petits groupes de travail, que les objectifs et que les projets soient précis, que l'on travaille de façon concrète et efficace, selon un ratio réaliste et efficace de rencontres. On est plus efficace dans un groupe plus restreint, avec des préoccupations communes et des champs d'intérêt communs. Il importe avant tout de mettre de l'avant des projets.
- Des rencontres qui réuniraient l'ensemble des participants pourraient se tenir à tous les deux ou trois mois, ce serait l'occasion de faire le bilan des projets et de présenter l'état d'avancement des comités.
- Le siège social de Planet'ERE, organisme international, est aussi à Montréal et considérant le rôle que l'ONU demande au CER de Montréal de jouer au sein de la francophonie, ce sera un bon point de départ.
- Sur le plan financier, ce n'est pas facile, il ne faudrait pas que les fonds obtenus pour le CER le soient au détriment d'organismes du milieu dont certains sont ici représentés.
- La cohérence est importante, il faut que les différents niveaux de gouvernement travaillent dans le même sens avec le milieu de l'éducation, par exemple que la signification d'écocitoyen soit toujours semblable.
- Le 8^e Colloque de Montréal en éducation relative à l'environnement, « t'es vert...t'es en santé », qui se tiendra le 9 novembre prochain à Montréal, serait une occasion pertinente de lancer le projet de CER. Plusieurs scénarios pourraient être envisagés mais il faut voir si le contexte d'une telle annonce publique serait approprié pour la Ville de Montréal. L'invitation d'associer les deux événements est lancée.
- Plusieurs participants ont réitéré l'appui de l'organisme qu'ils représentent, notamment la Biosphère, le Collège de Rosemont, l'UQÀM, le Centre d'expertise sur les matières résiduelles, l'École Polytechnique de Montréal et la Conférence régionale des élus, pour la mise en place du CER et la suite du projet.
- Il serait intéressant que l'annonce publique se tienne à l'extérieur des bureaux administratifs de la Ville de Montréal.
- Avant de choisir un nom, il faudra considérer les appellations française et anglaise et vérifier si ce nom est déjà utilisé, via Internet par exemple, et ce qu'il représente.
- Pour la composition des comités, il faudrait évaluer le temps à y consacrer pour que chacun puisse s'investir selon ses disponibilités et qu'il n'y ait pas de déception de part et d'autre.
- La présentation des recherches de Meriem Benlizidia a été impressionnante : l'aspect communautaire, les résultats mesurables, la rétroaction, autant de créneaux qu'il faudra développer et analyser davantage. De telles présentations et recherches devraient être mises en ligne pour partager l'information.
- Les deux projets de la collectivité montréalaise « Défi climat » et « Modération circulation » s'intègrent tout à fait à la mission du CER.
- Il est recommandé d'adopter ultérieurement un cadre juridique et une approche centralisée.
- Il faut travailler pour intégrer les principes de développement durable à l'intérieur des programmes pédagogiques universitaires. Une réflexion, initiée à l'Université McGill, pourrait mener à une proposition au ministère de l'Éducation à l'effet d'envisager un cours obligatoire en développement durable.

- À la question « Est-ce que l'ONU impose des contraintes aux CER, offre-t-elle des ressources ? », une réponse comportant plusieurs volets :
 - Il n'y a aucun apport sur le plan financier à faire partie du réseau des CER, mais il s'agit là d'un groupe prestigieux, branché internationalement. Il faut donc être à la hauteur, dans la lettre et dans l'esprit du développement durable.
 - Il importe de respecter les engagements pris dans le projet de candidature déposé à l'ONU. Aucun échéancier des actions à venir n'y apparaît mais un horizon de trois à cinq ans pour réaliser ces actions semblerait raisonnable.
 - Il est de notre intérêt, tant sur le plan individuel que collectif, d'être associé à un tel réseau et de faire partie d'un CER reconnu.
 - Les engagements devront amener des résultats : il faut faire ce qu'on a dit que l'on ferait.
- Plusieurs participants expriment de l'intérêt pour certains volets d'activités, ce qui pourrait susciter la formation de comités, dont le rôle du CER au sein de la francophonie, les communications et les responsabilités sociales.
- Adopter des comportements d'écocitoyens est un objectif ambitieux : il faudra d'abord viser que les Québécois deviennent des citoyens puisque présentement ils sont avant tout des consommateurs.
- Les programmes du ministère de l'Éducation seront axés vers le développement durable à partir de septembre 2008.
- La présence d'un organisme non gouvernemental de coopération internationale serait une valeur ajoutée au groupe actuel.
- Excellente initiative. La recherche de ressources et de financement est un grand enjeu, mais quelle sera la valeur ajoutée du CER aux initiatives du milieu ? Pour se donner une mécanique efficace, l'on gagnerait à s'inspirer de ce que les autres CER ont fait.
- Les comportements écocitoyens devraient se retrouver à tous les niveaux, ils sont adaptables pour la maison, le bureau, l'usine, l'hôpital, les loisirs, etc... il faut couvrir l'ensemble des facettes du quotidien.
- Il serait intéressant de considérer la participation du Réseau d'échanges sur le développement durable, mis en place pour appuyer la mise en œuvre et les suivis du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*.

8. Levée de l'assemblée

Serge Carignan termine en remerciant et en présentant l'équipe plus restreinte qui a travaillé au dépôt de la proposition à l'ONU et qui demeurera active dans l'implantation du CER, soit Jean Langlais et Thérèse Baribeau, de la Biosphère, Chantal Gagnon, Danielle Lussier et François Miller, de la Ville de Montréal, Lorraine Frappier et Michèle Désy, de Frappier Tandem +, Meriem Benlizidia, l'étudiante qui a fait la présentation, et Suzie Bonin, coordonnatrice de projets à I.C.I Environnement.

Sur le plan de la recherche de fonds au niveau international, Serge Carignan s'engage à contacter madame Barbut, présidente et directrice générale du Fonds pour l'Environnement Mondial. Il faut travailler ensemble pour ouvrir de nouvelles avenues. Il faut à tout prix éviter de placer le CER en concurrence avec ses propres partenaires pour la recherche de financement. Il sera impératif d'identifier de nouvelles sources financières sans toutefois priver les partenaires de fonds auxquels ils auraient pu avoir accès sans la présence du CER.

La rencontre se termine à 12h40.

9. Liste des participants

I.C.I Environnement	Serge Carignan Meriem Benlizidia, étudiante de cycle supérieur Suzie Bonin
Biosphère – Environnement Canada	Thérèse Baribeau Jean Langlais
Ville de Montréal	Chantal Gagnon Danielle Lussier Anne-Marie Comparot Patrick-Jean Poirier
Commission scolaire de Montréal Collège de Rosemont École Polytechnique de Montréal Université de Montréal	Carole Marcoux Patricia Hanigan Louise Millette Sébastien Sauvé Alain Meilleur
UQÀM Université de Sherbrooke Université McGill	Cynthia Philippe Jean-François Comeau Sylvie de Blois Kathleen Ng
Conférence régionale des élus de Montréal	Virginie Zingraff Nicolas Gagnon
Centre d'expertise sur les matières résiduelles C-Vert Fondation Stephen R. Bronfman Association québécoise de vérification environnementale	André Philippe Hébert Michel Séguin Ghyslain Pothier Denis Sirois Denis Plante
Conseil régional environnement Montréal Institut international de gestion des grandes métropoles (Metropolis) FEM International	Rita Rachèle Dandavino Floris Ensink Lis Suarez
AQPERE GUEPE Optim-Ressources Communications Terre-à-terre Frappier Tandem +	Robert Litzler Sarah Mailhot Esther Dormagen Brigitte Blais Lorraine Frappier Michèle Désy